



Les rendez-vous attendus de la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne 29 & 30 janvier 2020, Rennes (Parc des expositions)

Partenaires institutionnels du Carrefour de l'eau depuis ses débuts en 2000, la Région Bretagne et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne proposent chaque année des rendez-vous très attendus des participants. Cette année, lors des séances plénières d'ouverture et de clôture, l'Agence de l'eau débatera sur la bonne santé des rivières et la Région sur l'usage des produits phytosanitaires.

Les deux partenaires historiques du Carrefour de l'Eau seront présents sur l'espace d'exposition (stand 125 pour la Région Bretagne et stand 123 pour l'Agence de l'eau) et proposeront en plus d'une conférence plénière chacun, une série de sessions d'actualité concernant des thèmes d'actualité pour leur territoire. Sans oublier la remise des Trophées zéro phyto par la Région le 30 janvier.

Les grands rendez-vous de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Plénière > « Restons ambitieux pour la qualité des rivières » Le 29/01 à 10h30.
« Restons ambitieux pour l'atteinte du bon état de nos cours d'eau car, plus que jamais, les efforts conjugués des uns et des autres sont nécessaires » relève Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Les bassins français valident progressivement le diagnostic de bonne santé de leurs rivières, nappes, lacs, plans d'eau, eaux littorales.... Ici et là, ce diagnostic s'améliore ou stagne. Les actions engagées commencent à donner des résultats mais c'est encore insuffisant.

Le changement climatique, constaté une fois de plus sur le bassin Loire-Bretagne cet été 2019, impose de garder le cap, et d'amplifier les projets. Cette plénière sera l'occasion d'échanger sur les défis communs qui nous attendent, de mettre en perspective les enjeux à différentes échelles (mondiale, européenne, nationale et locale) et les actions à mener.

« Le changement climatique impose de garder le cap et d'amplifier les projets de réduction des rejets diffus ou ponctuels dans les milieux, d'économiser l'eau, et de ne pas oublier la biodiversité aquatique dans nos usages de la ressource en eau. C'est dans ce contexte que le comité de bassin et ses commissions doivent élaborer le prochain Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) 2022-2027 en lien avec son programme de mesures (programme d'actions) » précise Martin Gutton.

Les ateliers

- Reconquête du bon état des eaux, connaître pour agir sur le bassin Loire-Bretagne. *Le 29/01 à 14h.*
- Mobilisez-vous pour l'eau ! Présentation des appels à projets. *Le 29/01 à 17h.*
- Cap vers le bon état des rivières en Bretagne. *Le 29/01 à 15h.*
- Déconnecter les eaux de pluie et les valoriser dans un aménagement urbain qualitatif : saisissez l'opportunité de l'appel à initiative de l'agence de l'eau. *Le 30/01 à 9h30.*
- Quelles ambitions pour les milieux et la biodiversité marine face au changement climatique ? *Le 30/01 à 11h30.*

Et ceux de la Région Bretagne...

Remise des Trophées Zéro Phyto *Le 30/01 à 11h30.*

Les Trophées « zéro phyto » permettent, depuis 12 années, de récompenser les efforts des collectivités et des lycées pour ne plus utiliser de produits phytosanitaires. En 2019, 353 communes, 13 EPCI et 31 lycées étaient déjà reconnus pour leur transition vers le « zéro phyto » en Bretagne. Cette année encore de nouveaux lauréats se sont engagés dans cette démarche.

Thierry Burlot, vice-président de la Région Bretagne rappelle au sujet des produits phytosanitaires que *« leur réduction est une attente sociétale forte et une nécessité pour préserver la santé et l'environnement. Leur impact négatif sur la santé et la biodiversité est mis en avant dans de nombreuses études, qu'il reste sans doute à diffuser et partager davantage. Il s'agit à la fois de dépasser des logiques de confrontations stériles et des approches parfois irrationnelles, mais aussi d'orienter les décisions politiques nécessaires à la protection des territoires, de la nature et des populations sans installer un climat de défiance envers la profession agricole allant jusque des fractures sociétales inacceptables pour nos concitoyens agriculteurs et dommageables pour la Bretagne. »*

Plénière > « Produits Phytosanitaires : comment en sortir ? » *Le 30/01 à 14h30.*

Dans la suite logique de cette remise des prix, la Région proposera une plénière de clôture sur la même problématique. La question des impacts des pesticides sur la santé, l'eau et la

biodiversité suscite de plus en plus d'inquiétudes dans l'opinion publique. Quel est l'état de la connaissance en la matière ? Quels sont les enjeux et les leviers ? Où en sommes-nous et que reste-t-il à faire ?

Les ateliers

- L'eau, les milieux aquatiques et les Bretons. Quelles perceptions ? Quels attachements ? *Le 29/01 à 15h.*
- Comment partager une ressource qui se raréfie ? *Le 30/01 à 9h30.*

Speed-meetings

Pour les participants souhaitant avancer sur un projet, échanger sur une démarche en cours, ou proposer une solution aux institutionnels, scientifiques, et acteurs du territoire, présents sur l'espace « speed meeting », une nouvelle programmation de sujets innovants en mode interactif est organisée. Le Conseil régional de Bretagne propose les sujets suivants :

- Un Fonds Vert Régional en faveur de l'eau et de la biodiversité, comme réponse à un impératif de solidarité et comme outil de coopération public-privé, seriez-vous prêt à vous engager ?
- Masses d'eau en Bon Etat : peut-on et comment adapter le dispositif européen « Continuités écologiques. Trame verte et bleue » à l'enjeu du maintien du Bon état ?
- Eau et Littoral : Relevons le défi des macro-déchets littoraux ! Comment se mobiliser collectivement dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets ?

Planification des rendez-vous et inscription sur la plateforme en ligne : cgle.reservio.com

Site web du Carrefour de l'eau : www.carrefour-eau.com

Twitter du Carrefour de l'eau : [@CarrefourEau](https://twitter.com/CarrefourEau)

Contact presse : Julien Marié | 06 64 99 56 79 | julien@rumeurpublique.fr



idealCO, médiateur des pratiques existantes et émergentes, a pour vocation d'accompagner l'échange de savoir-faire des collectivités territoriales et de leurs prestataires sur tous leurs domaines de compétences. Convaincu de la nécessité de capitaliser l'intelligence collective, idealCO, pionnier dans la mutualisation des connaissances, a fondé les premiers réseaux professionnels des collectivités territoriales, pour répondre à leurs besoins quotidiens, en développant trois activités principales : l'animation de 40 communautés professionnelles en ligne, la formation professionnelle des collectivités via des séminaires de formation (en présentiel ou à distance, 500 par an) et l'organisation de colloques nationaux (20 par an). Fin 2018, la société lance une nouvelle version de sa plateforme qui réunit plus de 130 000 agents. En 2019, avec 60 personnes dans l'équipe, IDEAL Connaissances se renomme idealCO ! Site web : www.idealco.fr